var PP3011 - Droit aux allocations pour les personnes handicapées *(Population)*

Description

La variable indique si la personne bénéficie du droit à l'une des allocations pour les personnes handicapées. Trois allocations sont prévues pour les personnes qui souffrent d'un handicap : l'allocation de remplacement de revenus (voir remarques ci-dessous), l'allocation d'intégration et l'allocation pour l'aide aux personnes âgées.

Codification

Valeur	Signification
0	Pas de droit aux allocations pour les personnes handicapées
1	Droit aux allocations pour les personnes handicapées
.	Missing

Remarques

- L'allocation de remplacement de revenus est octroyée à la personne souffrant d'un handicap qui, en raison de son handicap, ne peut travailler ou ne peut gagner qu'1/3 ou moins par rapport à une personne en bonne santé sur le marché général du travail. Afin que la personne ait droit à l'allocation, le handicap doit être reconnu par un médecin.
- Vous trouverez davantage d'informations dans la loi du 27.02.1987 relative aux allocations aux personnes handicapées.
- Une proportion significative des personnes qui répondent aux critères d'octroi de l'allocation d'intégration pour les personnes handicapées ou de l'allocation pour l'aide aux personnes âgées reçoivent tout de même la valeur 0 pour cette variable. Pour l'année 2017, ces pourcentages représentaient respectivement 15% et 30%.

Disponible

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Population	ALL	2002-01-01	2025-12-31

Source: Agence Intermutualiste (https://aim-ima.be)

Code PP3011

Format SAS 1. (numeric)

Variable(s) équivalente(s)

- PP2005-Allocation d'intégration pour les personnes handicapées
- PP2006-Allocation pour l'aide aux personnes âgées

Mots clés Pathologies et handicaps, Avantages et statuts